

N°197

Vendredi 23 avril 2010

Prochaine parution : 7 mai 2010

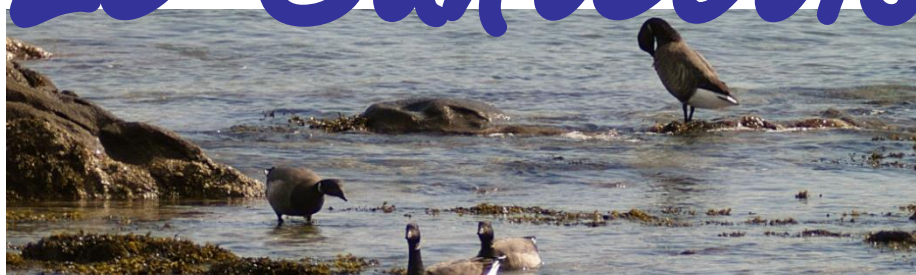
Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8 MAI

Déroulement des cérémonies

Cette année, nous fêterons le 65^{ème} anniversaire de la fin de la guerre. Les cérémonies commémoratives de la victoire de 1945 se dérouleront de la façon suivante :

Samedi 8 mai :

Des hommages seront rendus :

- Aux naufragés de l'ATHABASKAN, à 16h sur le parking du Pouldu.
- Aux victimes de la catastrophe du Dossen, à 16h45, place du Dossen.
- A Isidore Roudaut, à 17h30 à la Mairie.

Dimanche 9 mai :

La musique, les drapeaux, les anciens combattants, les élus et les enfants des écoles, sont invités à se rassembler à 9h15 devant la mairie :

- Messe du souvenir à 9h30 en l'église de Santec.
- Dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h30.
- Remise de décorations.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle polyvalente.



La catastrophe du Dossen

Après quatre années d'occupation, les derniers allemands quittèrent Santec, début août 1944, fuyant vers Brest, mais laissant derrière eux, des dunes et des plages infestées de mines et autres engins de mort.

Dès leur départ, le déminage fut entrepris ; 3 800 engins de mort furent récupérés et entreposés dans les garages de l'hôtel du Roc'h Tréas.

Soudain, le 23 septembre, à 10h30, une explosion terrible se produisit : les 3 800 mines venaient de sauter, creusant un énorme cratère, détruisant plusieurs maisons et provoquant la mort de 16 habitants du quartier et du sous-officier allemand démineur.

Afin de leur rendre hommage et garder le souvenir des victimes de cette effroyable catastrophe, une stèle et une plaque de granit gravée de leurs noms, ont été inaugurées le 11 novembre 1994, pour le cinquantième anniversaire de la tragédie.



AIDE AUX DEVOIRS

Une aide aux devoirs est organisée dans les deux écoles de la commune deux soirs par semaine, à l'initiative de Julie MOAL, Conseillère Municipale, membre du C.C.A.S. L'équipe mise en place pour cette action, constituée de bénévoles, a besoin d'être renforcée pour le troisième trimestre de l'année scolaire et ce dès la rentrée des vacances de Pâques.

Si vous avez un peu de temps libre à consacrer aux enfants, n'hésitez pas à contacter la mairie.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE **APPELEZ LE 15**

Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : **APPELEZ LE 3237**

Du 23 au 29 avril :

L'HOMÉLET, Losquédic, Plougoulm, ☎ 02 98 29 91 34

Du 30 avril au 6 mai :

DELANDE, 4, Rue du Croissant, Henvic ☎ 02 98 62 84 58

ÉTAT CIVIL

Naissance

Maïna PAQUE, le 24 mars, fille de Solenn BERNARD, 639, rue de Méchouroux.

Mariage

Isabelle SAULNIER et **Dominique LEKEU**, le 10 avril.

Décès

Annick GOARNISSON née CARDINAL, 63 ans, décédée le 6 avril, Keradenec.

François LE GAD, 79 ans, décédé le 11 avril, 54, route de Poulmavic.

COMMUNIQUÉS

PROCHAINE EDITION DU « SANTÉCOIS SPÉCIAL »

Vous êtes un particulier, une association, une entreprise..., vous avez une histoire à raconter, à partager, la prochaine édition du « Santécois Spécial » vous ouvre ses pages. Nous vous invitons à communiquer vos articles (infos, actualités, événements, histoires, anecdotes...) par mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr ou de les déposer en mairie avant le 12 mai.

CALENDRIER DES ANIMATIONS ESTIVALES

Les associations sont invitées à contacter les services de la mairie afin de leur communiquer les animations estivales prévues pour cette année. Ces informations permettront de compléter le dépliant touristique édité par la municipalité. Elles seront également transmises au journal « L'Estivant » publié par le Pays Touristique du Léon.

LOTISSEMENT TY DOUAR NEVEZ

Le lotissement comptera 14 lots de 415 à 694m² qui seront en vente au tarif de 55€ le m². Le lotissement sera réservé exclusivement à la résidence principale et principalement aux jeunes ménages. Vous pouvez télécharger le plan du lotissement sur le site de la commune www.santec.fr, rubrique « Vie Locale », onglet « Urbanisme ». Il est également consultable en mairie.

Toute personne intéressée par l'acquisition d'un terrain doit adresser sa candidature à la mairie de Santec.

DIVAGATION DES CHIENS

Monsieur le Maire rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse sur la commune. De nombreuses plaintes concernant des dégradations occasionnées par des chiens en divagation ont été enregistrées à la mairie. Les animaux capturés seront immédiatement conduits au chenil St Roch de Taulé. Il vous faudra alors régler à la fourrière les frais de séjour afin de récupérer votre animal.

PETITE ANNONCE

Perdu safran en bois verni devant la plage du Pouldu. Il a dû dériver vers le secteur des Embruns jusqu'au Prat. Si vous l'avez retrouvé merci d'appeler le 06 83 50 71 81.

INFORMATION DU C.C.A.S.

TICKETS TAXI

Par délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 30 mars 2010, les conditions d'attribution des tickets taxi ont été modifiées comme suit :

- Toute personne âgée de 65 ans ou plus, imposable ou non imposable, peut bénéficier, quatre fois par mois, d'une course, aller et retour, uniquement sur la commune de Santec, au tarif de 2€ la course à la charge du bénéficiaire.

Les tickets, délivrés en mairie, sont valables pour tout type de course, que ce soit pour vous rendre chez le médecin, à la bibliothèque, à la supérette, au foyer du troisième âge... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

SANTÉ

Participez à la campagne de dépistage **de 50 à 74 ans**
CANCER DU COLON
Demandez le test à votre médecin ou à votre pharmacien **PROTEGEZ-VOUS**
ADEC 29 Tél. 02 98 33 85 10



ANIMATIONS

« LES JOURNÉES CONTRE L'INDIFFÉRENCE » AU PROFIT DES COPAINS D'ABORD »

21, 22 et 23 mai - Lampaul Guimillau

La 17^{ème} édition « des journées contre l'indifférence » sera organisée cette année au profit de l'association « Les Copains d'Abord ».

Plusieurs animations seront proposées : sport (foot, hand, tennis, judo, course à pied, vélo...), fest-noz, danse country, randonnée, chasse aux trésors, repas traditionnel, fabrication de beurre à l'ancienne, vannerie, concert de Jean-Luc Roudaut... Le programme sera précisé dans le prochain bulletin communal.

L'association souhaite former une équipe pour participer au tournoi de football du samedi, qui compte plus de 40 équipes (enfants, adultes, filles, garçons), alors avis aux amateurs ! N'hésitez pas à contacter Florence HANSMETZGER, Présidente de l'association au 02 98 29 41 32.

GRANDE FÊTE DU SABLE ET DU VENT



La seconde édition de la Fête du Sable et du Vent se déroulera le samedi 29 mai au Dossen à partir de 14h.

L'après-midi sera consacré aux animations sur la plage avec entre autres, un concours de sculptures de sable, de billes, un tournoi de volley, de l'initiation au char à voile et bien d'autres animations.

Une exposition de photos et de tableaux sera organisée à la chapelle du Dossen.

La fête, animée par Yvon ETIENNE, chanteur et chroniqueur à France Bleue Breizh Izel, se poursuivra en soirée, sur le parking du char à voile, en partenariat avec le Trail Roscoff to Roscoff, avec un Kig Ha Farz géant ouvert à tous. Le repas sera animé par des chants de marins interprétés par Jean-Paul FERREC et par la chorale des Gabiers de l'Odet.

A l'issue du repas, place au Fest Noz avec les musiciens du groupe Kepelledro de Taulé.

ROSCOFF TO ROSCOFF

PAR VENT ET SABLE

29-30 MAI 2010



L'association CELTICADVENTURE et François LE DISSES organisent les 29 et 30 mai 2010 à Roscoff, le 1^{er} Week-End Trail « Roscoff to Roscoff ».

Cette épreuve se déroule en 3 étapes, 18km, 11km, 28km, sur une distance totale de 57km en terrain varié le long de la côte sauvage du Léon (Roscoff, Santec, Plougoulm, Sibiril), bord de mer, plage, grèves, etc...

L'arrivée de l'étape santécoise aura lieu le samedi 29 mai à partir de 13h30, et le départ de l'étape de nuit se déroulera à 22h15, sur le parking du char à voile.

Le départ sera donné le samedi 29 mai à 10h sur le quai d'Auxerre au pied du phare à Roscoff. Les concurrents passent la nuit en bivouac organisé au camping municipal de Santec.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site www.weekendtrail.fr.